



TOTAL S.A.
**Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité
des Marchés Financiers**

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 juin 2016	2 503 262 274	2 523 443 147

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 503 262 274 actions s'élève à 2 737 740 593 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 200 662 536 droits de vote attachés aux 100 331 268 actions détenues par des filiales de TOTAL S.A. qui ne peuvent être exercés en Assemblée Générale en vertu de l'article L.233-31 du Code de commerce,
- de 13 634 910 droits de vote correspondant aux 13 634 910 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.